

Réf: Dossier N° 068479

Avis de constitution

SOCIETE « CORIS MESO FINANCE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé «

Abidjan, Plateau, Boulevard de la République, Lot 153, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/12/2022 reçus par Me COULIBALY AWA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28/12/ 2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « CORIS MESO FINANCE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé «

- la collecte de dépôts ;**
- les opérations de prêt ;**
- les opérations d'engagements par signature.**

Conformément à l'article 6 de la loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), la société pourra envisager d'exercer des activités régies par des dispositions spécifiques sous réserve de solliciter les autorisations requises et se soumettre aux réglementations applicables aux opérations envisagées.

1,000,000,000 F CFA divisé en (100000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Plateau, Boulevard de la République, Lot 153, Ilot 20

M SANOU SEYDOU (PCA)

M OUEDRAOGO MOUSSA (DG)

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00151 du 03/01/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°42585/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

